

Occitanie - Activité 2023

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2023, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2025.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en termes d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2023 a été figée en avril 2023.

En 2023, 106 centres clinico-biologiques (dont un centre ayant transmis qu'une partielle partie de son activité dans les délais impartis) et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2023 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés. Les régions de résidence des femmes des DROM ne pouvant être distinguées, l'analyse porte uniquement sur les flux métropolitains.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2023.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2023 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Occitanie et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Occitanie sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régional sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Occitanie

Centres et activités pratiquées

En 2023, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est assurée dans la région Occitanie par six centres clinico-biologiques, huit laboratoires de biologie médicale et une association (IFRAERES) (Tableau AMP2).

Les activités réalisées sont les suivantes :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle proposées par les quatorze laboratoires des centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale (laboratoires des centres clinico-biologiques et laboratoires de biologie médicale), Les activités de fécondation *in vitro* par les six centres clinico-biologiques,
- Les activités de fécondation *in vitro* réalisées par les six centres clinico-biologiques,
- Les activités spécifiques :
 - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don proposés réalisés par deux centres et l'association IFRAERES,
 - L'assistance médicale en contexte viral réalisés par deux centres,
 - La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux dans un cadre médical en vue d'un projet ultérieur d'enfant proposée par six centres,
 - La conservation de gamètes dans un cadre non médical proposée par trois centres.

Hormis la mise en œuvre de l'accueil d'embryon, qui n'a pas été réalisée malgré une autorisation dans la région, l'ensemble des activités d'AMP a été proposé en Occitanie.

Activité

La population d'Occitanie compte 8,5% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1). Rapportée au nombre de femmes en âge de procréer, l'activité régionale est inférieure à la moyenne nationale (Tableau AMP5) :

- 26,6 inséminations intra-utérines pour 10 000 femmes contre 40,7 en France
- 40,5 tentatives de fécondation *in vitro* pour 10 000 femmes contre 54,5 en France

Au total, les centres de la région Occitanie ont réalisé 5,9% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 6,7% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2023.

Origine géographique des patientes prises en charge

En 2023, 92,6 % des femmes hospitalisées en Occitanie pour une ponction ovocytaire résidaient dans la région (Tableau AMP12), tandis que 7,4 % provenaient d'autres régions, une proportion inférieure à la moyenne nationale (8,4 %, hors DROM).

Par ailleurs, 90 % des femmes domiciliées en Occitanie et hospitalisées pour une ponction ont été prises en charge dans un centre régional (Tableau AMP13). Les flux sortants restent ainsi inférieurs à la moyenne observée en France métropolitaine (16,8 %).

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP0 : Evolution de l'activité d'AMP de la région de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023
Nombre de centres
Nombre de laboratoires d'AMP	8	8	8	8
Nombre de centres clinico-biologiques et cliniques	6	6	6	6
Nombre total d'inséminations intra-utérines	1773	2419	2301	2609
Inséminations intra-utérines avec sperme du conjoint	1680	2284	2062	2041
Inséminations intra-utérines avec sperme de donneur	93	135	239	568
Nombre total de tentatives réalisées en fécondation in vitro (FIV hors ICSI, ICSI, décongélations)	4895	6976	6666	7046
Selon l'origine des gamètes et des embryons (quelle que soit la technique de FIV)
Ovocytes et spermatozoïdes du couple	4793	6800	6449	6652
Don de spermatozoïdes	63	95	143	264
Don d'ovocytes	39	79	73	130
Accueil d'embryons	.	2	1	.
Dons de spermatozoïdes et d'ovocytes
Non renseignée
Selon les techniques (quelle que soit l'origine des gamètes et des embryons)

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

	2020	2021	2022	2023
FIV hors ICSI	926	1275	1164	1213
ICSI	1893	2822	2660	2757
Décongélation d'embryons	2076	2879	2842	3076
Résultats des tentatives de l'année
Accouchements	1321	1917	1758	1759
Enfants vivants	1411	2054	1840	1826
Statut vital non renseigné	4	2	437	386
Nouvelles autoconservations médicales de gamètes (patients)
Conservation d'ovocytes	100	228	316	369
Conservation de spermatozoïdes	469	666	869	892
Nouvelles autoconservations non médicales de gamètes (patients)
Conservation d'ovocytes	.	.	107	289
Conservation de spermatozoïdes	.	.	0	4

Tentatives : inséminations intra-utérines, ou ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI), ou décongélation d'embryons en vue de TEC (TEC), ou mises en fécondation (don d'ovocytes) et ou décongélation d'ovocytes (ICSI).

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer et d'autoconserver en 2023

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Agés des femmes	Lieu	Nombre de femmes	% national	% régional
18-45 ans	France	11 462 274	100,0%	.
	Occitanie	979 133	8,5%	100%
	-Languedoc-Roussillon	462 303	4,0%	47,2%
	-Midi-Pyrénées	516 830	4,5%	52,8%
29-37 ans	France	3 693 630	100,0%	.
	Occitanie	312 626	8,5%	100%
	-Languedoc-Roussillon	146 165	4,0%	46,8%
	-Midi-Pyrénées	166 461	4,5%	53,2%

Source : INSEE, projections de population, modèle OMPHALE 2017

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2023 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale
Languedoc-Roussillon	1103B	NARBONNE	LBM MEDILAB 66_NARBONNE	X						

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale
Midi-Pyrénées	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITALCAREMEAU_NIMES / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU_NIMES	X	X				X	X
	3006B	NIMES	LBM LABOSUD NIMES SIGAL_NIMES	X						
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER	X	X	X	X		X	X
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD BEZIERS BITERR_BEZIERS	X						
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH_MONTPELLIER / LBM INOVIE LABOSUD	X	X				X	
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE JEAN GALLIA_PERPIGNAN	X	X				X	
	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE & ENFANTS_TOULOUSE / HOPITAUX MERE ET ENFANTS_TOULOUSE	X	X	X	X		X	X

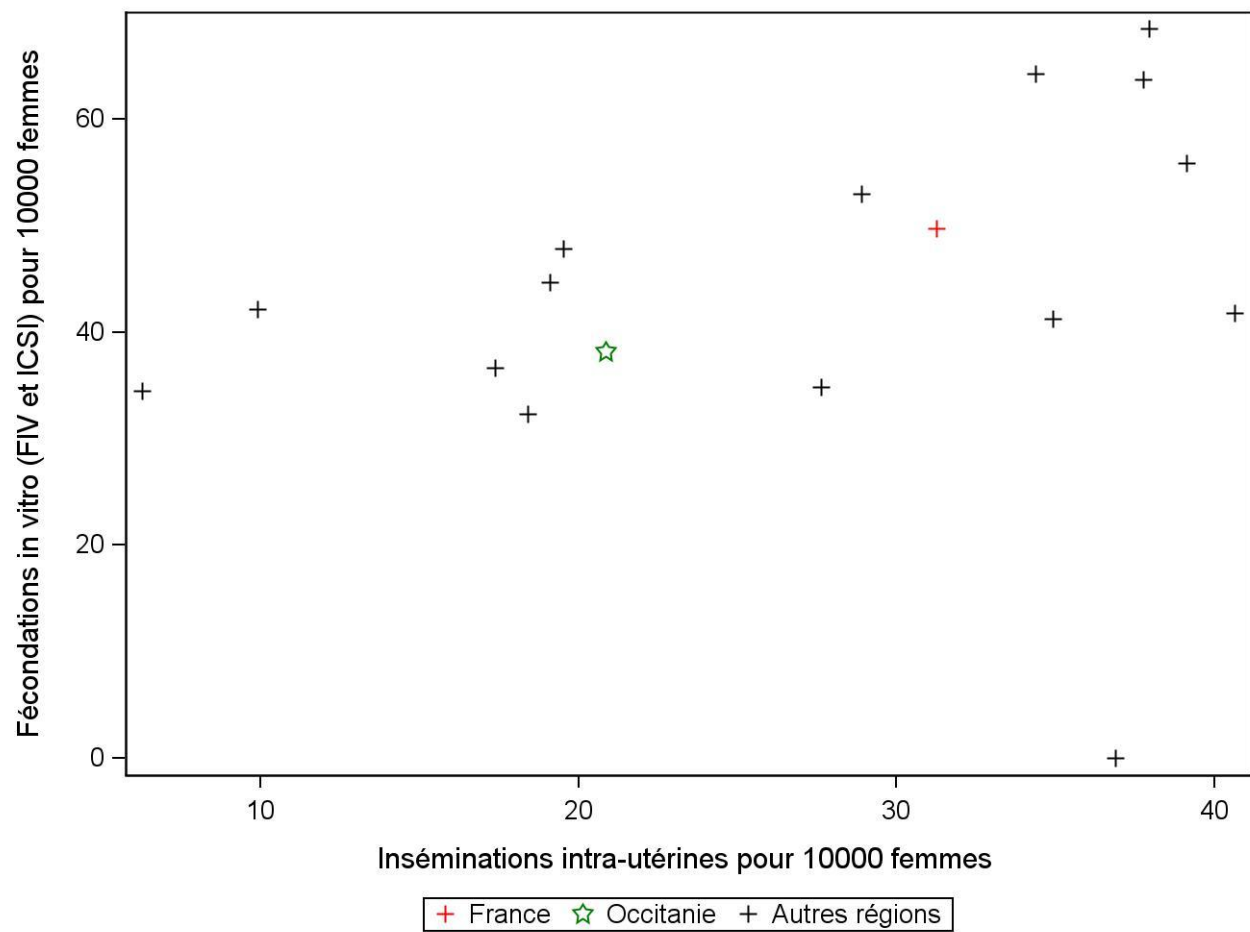
ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale
	3105_3105	QUINT FONSEGRIVES	CLINIQUE CAPIO LA CROIX DU SUD / SELAS INOVIE CBM	X	X				X	
	3106B	TOULOUSE	LBM CEDIBIO UNILABS RIVE GAUCHE_TOULOUSE	X						
	3107B	MURET	LBM CBM CL OCCITANIE	X						
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO ORMEAU_TARBES	X						
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE OCCITANIE_CASTRES	X						
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIOFUSION PONT DE CHAUME_MONTAUBAN	X						

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

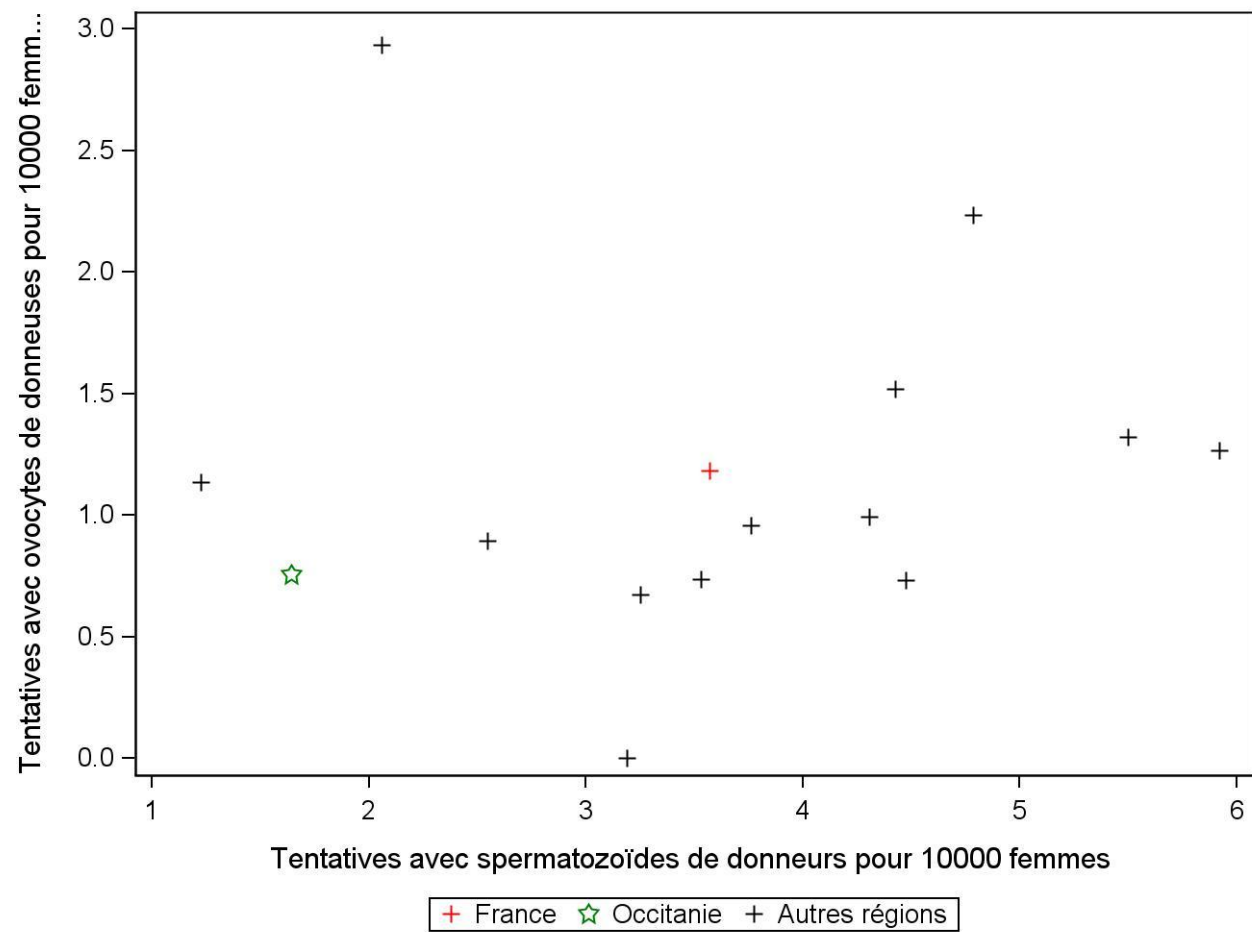
IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2023

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Languedoc-Roussillon	1103B	NARBONNE	LBM MEDILAB 66_NARBONNE	101
	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITALCAREMEAU_NIMES / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU_NIMES	112	84	287	338	< 10
	3006B	NIMES	LBM LABOSUD NIMES SIGAL_NIMES	33
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER	44	92	308	479	10
	3403B	BEZIERS	LBM LABOSUD BEZIERS BITERR_BEZIERS	72
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH_MONTPELLIER / LBM INOVIE LABOSUD	402	428	773	934	< 10
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE JEAN GALLIA_PERPIGNAN	71	111	223	112	< 10

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
Midi-Pyrénées	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE & ENFANTS_TOULOUSE / HOPITAUX MERE ET ENFANTS_TOULOUSE	362	121	364	462	< 10
	3105_3105	QUINT FONSEGRIVES	CLINIQUE CAPIO LA CROIX DU SUD / SELAS INOVIE CBM	193	376	532	516	17
	3106B	TOULOUSE	LBM CEDIBIO UNILABS RIVE GAUCHE_TOULOUSE	348
	3107B	MURET	LBM CBM CL OCCITANIE	172
	6501B	TARBES	LBM TOP BIO ORMEAU_TARBES	48
	8101B	CASTRES	LBM CERBALLIANCE OCCITANIE_CASTRES	53
	8201B	MONTAUBAN	LBM BIOFUSION PONT DE CHAUME_MONTAUBAN	30
Total Région Occitanie				2041	1212	2487	2841	36

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023
FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés
[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2023

				Don de sperme			
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
					.	ICSI	Décongélation d'embryons
Lieu	N°	Ville	Etablissement*				
Languedoc-Roussillon	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITALCAREMEAU_NIMES / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU_NIMES	< 10	< 10	< 10	< 10
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER	100	35	23	.
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH_MONTPELLIER / LBM INOVIE LABOSUD	10	< 10	< 10	.
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE JEAN GALLIA_PERPIGNAN	.	< 10	.	.
Midi-Pyrénées	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE & ENFANTS_TOULOUSE / HOPITAUX MERE ET ENFANTS_TOULOUSE	339	42	38	< 10
	3105_3105	QUINT FONSEGRIVES	CLINIQUE CAPIO LA CROIX DU SUD / SELAS INOVIE CBM	115	57	29	< 10
Total Région Occitanie				568	141	100	13

				Don d'ovocytes		
				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		
				FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons
Lieu	N°	Ville	Etablissement*			
Languedoc-Roussillon	3001_3001	NIMES	CHU DE NIMES HOPITALCAREMEAU_NIMES / CHU DE NIMES HOPITAL CAREMEAU_NIMES	.	.	.
	3401_3401	MONTPELLIER	HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER / HOPITAL ARNAUD DE VILLENEUVE_MONTPELLIER	.	29	12
	3404_3404	MONTPELLIER	POLYCLINIQUE ST ROCH_MONTPELLIER / LBM INOVIE LABOSUD	.	.	.
	6602_6603	PERPIGNAN	CLINIQUE SAINT PIERRE / LBM LABO CENTRE JEAN GALLIA_PERPIGNAN	.	.	.
Midi-Pyrénées	3101_3101	TOULOUSE	HOPITAUX MERE & ENFANTS_TOULOUSE / HOPITAUX MERE ET ENFANTS_TOULOUSE	.	25	18
	3105_3105	QUINT FONSEGRIVES	CLINIQUE CAPIO LA CROIX DU SUD / SELAS INOVIE CBM	< 10	19	26
Total Région Occitanie				< 10	73	56

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2023

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	31.27	20.84	18.06	23.33
	FIV hors ICSI	17.12	12.38	15.47	9.62
	ICSI	31.97	25.40	34.41	17.34
	Décongélation d'embryons	43.84	29.02	40.30	18.92
	Décongélation d'ovocytes	0.62	0.37	0.35	0.39
	Total	124.82	88.01	108.59	69.60
Don de sperme	Insémination intra-utérine	9.43	5.80	2.47	8.78
	FIV hors ICSI	0.29	.	.	.
	ICSI	3.10	1.44	0.91	1.92
	Décongélation d'embryons	2.28	1.02	0.71	1.30
	Décongélation d'ovocytes	0.16	0.13	0.04	0.21
	Total	15.26	8.40	4.13	12.21

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.01	0.01	.	0.02
	ICSI	1.17	0.75	0.63	0.85
	Décongélation d'embryons	1.06	0.57	0.26	0.85
	Total	2.24	1.33	0.89	1.72
Accueil d'embryons	Décongélation d'embryons	0.21	.	.	.
	Total	0.21	.	.	.
Double don	ICSI	0.06	.	.	.
	Décongélation d'embryons	0.03	.	.	.
	Total	0.09	.	.	.

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2023

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	35841	4062	100%	100%
		FIV hors ICSI	19621	2601	100%	100%
		ICSI	36649	5002	100%	100%
		Décongélation d'embryons	50251	12285	100%	100%
		Décongélation d'ovocytes	712	97	100%	100%
		Total	143074	24047	100%	100%
	Occitanie	Insémination intra-utérine	2041	275	5,69%	6,77%
		FIV hors ICSI	1212	190	6,18%	7,30%
		ICSI	2487	422	6,79%	8,44%
		Décongélation d'embryons	2841	760	5,65%	6,19%
		Décongélation d'ovocytes	36	< 10	5,06%	7,22%
		Total	8617	1654	6,02%	6,88%
	-Languedoc-Roussillon	Insémination intra-utérine	835	109	2,33%	2,68%
		FIV hors ICSI	715	110	3,64%	4,23%
		ICSI	1591	236	4,34%	4,72%
		Décongélation d'embryons	1863	448	3,71%	3,65%
		Décongélation d'ovocytes	16	< 10	2,25%	2,06%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		Total	5020	905	3,51%	3,76%
	-Midi-Pyrénées	Insémination intra-utérine	1206	166	3,36%	4,09%
		FIV hors ICSI	497	80	2,53%	3,08%
		ICSI	896	186	2,44%	3,72%
		Décongélation d'embryons	978	312	1,95%	2,54%
		Décongélation d'ovocytes	20	< 10	2,81%	5,15%
		Total	3597	749	2,51%	3,11%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	10812	1728	100%	100%
		FIV hors ICSI	330	37	100%	100%
		ICSI	3558	441	100%	100%
		Décongélation d'embryons	2608	574	100%	100%
		Décongélation d'ovocytes	180	21	100%	100%
		Total	17488	2801	100%	100%
	Occitanie	Insémination intra-utérine	568	100	5,25%	5,79%
		ICSI	141	20	3,96%	4,54%
		Décongélation d'embryons	100	25	3,83%	4,36%
		Décongélation d'ovocytes	13	.	7,22%	.
		Total	822	145	4,70%	5,18%
	-Languedoc-Roussillon	Insémination intra-utérine	114	27	1,05%	1,56%
		ICSI	42	< 10	1,18%	1,13%
		Décongélation d'embryons	33	10	1,27%	1,74%
		Décongélation d'ovocytes	< 10	.	1,11%	.
		Total	191	42	1,09%	1,50%
	-Midi-Pyrénées	Insémination intra-utérine	454	73	4,20%	4,22%
		ICSI	99	15	2,78%	3,40%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		Décongélation d'embryons	67	15	2,57%	2,61%
		Décongélation d'ovocytes	11	.	6,11%	.
		Total	631	103	3,61%	3,68%
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	10	< 10	100%	100%
		ICSI	1343	244	100%	100%
		Décongélation d'embryons	1213	274	100%	100%
		Total	2566	520	100%	100%
	Occitanie	FIV hors ICSI	< 10	.	10,0%	.
		ICSI	73	13	5,44%	5,33%
		Décongélation d'embryons	56	14	4,62%	5,11%
		Total	130	27	5,07%	5,19%
	-Languedoc-Roussillon	ICSI	29	< 10	2,16%	2,87%
		Décongélation d'embryons	12	< 10	0,99%	0,73%
		Total	41	< 10	1,60%	1,73%
	-Midi-Pyrénées	FIV hors ICSI	< 10	.	10,0%	.
		ICSI	44	< 10	3,28%	2,46%
		Décongélation d'embryons	44	12	3,63%	4,38%
		Total	89	18	3,47%	3,46%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Accueil d'embryons	France	Décongélation d'embryons	235	66	100%	100%
		Total	235	66	100%	100%
Double don	France	ICSI	68	12	100%	100%
		Décongélation d'embryons	40	< 10	100%	100%
		Total	108	21	100%	100%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2023

		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	14,9%	15,8%	18,1%	12,2%
	30-34 ans	31,6%	32,6%	31,9%	33,6%
	35-37 ans	22,5%	24,4%	22,0%	28,1%
	38-39 ans	14,0%	13,3%	13,1%	13,7%
	>=40 ans	17,1%	13,8%	14,9%	12,3%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,6%	69,0%	69,9%	67,6%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	54,2%	46,5%	57,7%	29,1%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	5,7%	3,7%	1,8%	6,9%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2,2%	1,8%	0,9%	3,3%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,2%	.	.	.
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,2%	.	.	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,0%	0,3%	.	0,8%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2023

		2021	2022	2023	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	399	714	692
		Occitanie	31	28	38
		-Languedoc-Roussillon	6	5	16
		-Midi-Pyrénées	25	23	22
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1598	3575	7556
		Occitanie	56	214	417
		-Languedoc-Roussillon	36	36	88
		-Midi-Pyrénées	20	178	329

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2021	2022	2023	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	920	943	912
		Occitanie	31	44	66
		-Languedoc-Roussillon	13	16	21
		-Midi-Pyrénées	18	28	45
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	1332	1358	1596
		Occitanie	71	43	119
		-Languedoc-Roussillon	41	18	42
		-Midi-Pyrénées	30	25	77
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	1415	1584	1477
		Occitanie	48	49	72
		-Languedoc-Roussillon	20	14	27
		-Midi-Pyrénées	28	35	45
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	148	148	186
		Occitanie	1	1	0
		-Languedoc-Roussillon	0	0	0
		-Midi-Pyrénées	1	1	0
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	155	156	212
		Occitanie	1	1	0
		-Languedoc-Roussillon	0	0	0
		-Midi-Pyrénées	1	1	0

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2023

		France	Occitanie	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	9838	892	407	485
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	96057	7995	2802	5193
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4621	369	209	160
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	19062	1265	663	602
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	146	9	3	6
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2003	51	8	43
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	367	23	12	11
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4923	245	84	161

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2023

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	249492	77.9	24861	7.8	46106	14.4	320459	100
	Couples	80905	76.4	8815	8.3	16185	15.3	105905	100
Occitanie	Embryons	14487	75.3	2166	11.3	2593	13.5	19246	100
	Couples	5175	76.3	627	9.2	980	14.5	6782	100
-Languedoc-Roussillon	Embryons	8765	67.0	2081	15.9	2227	17.0	13073	100
	Couples	3136	69.0	583	12.8	823	18.1	4542	100
-Midi-Pyrénées	Embryons	5722	92.7	85	1.4	366	5.9	6173	100
	Couples	2039	91.0	44	2.0	157	7.0	2240	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2023

	Occitanie	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	7,4%	8,4%
Flux sortants**	9,9%	16,8%

* Part des femmes résidant hors de la région Occitanie parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Occitanie

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Occitanie parmi les femmes résidant en Occitanie

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2023 dans la région Occitanie pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes		Femmes hospitalisées en Occitanie	Femmes hospitalisées en	
			Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
		%	%	%
Occitanie	Languedoc-Roussillon	53.19	83.76	4.82
	Midi-Pyrénées	37.36	6.95	85.46
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3.51	5.74	.
Inconnue	Inconnue	2.24	0.10	5.62
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	1.31	0.25	2.97
	Limousin	0.25	.	0.64
	Poitou-Charentes	0.12	0.15	0.08
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	1.31	2.08	0.08
	Auvergne	0.12	0.15	0.08
Ile-de-France	Ile-de-France	0.19	0.25	0.08
Grand Est	Champagne-Ardenne	0.03	0.05	.
	Alsace	0.03	0.05	.
Martinique	Martinique	0.06	0.05	0.08
Corse	Corse	0.06	0.10	.
Hauts-de-France	Picardie	0.03	.	0.08
Normandie	Haute-Normandie	0.03	0.05	.
Territoire Outre Mer	Territoire Outre Mer	0.03	0.05	.
DROM	DROM	0.03	0.05	.
Guadeloupe	Guadeloupe	0.03	0.05	.
Hors France	Hors France	0.03	0.05	.
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	0.03	0.05	.
Total		100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Occitanie ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2023.

Région d'hospitalisation		Femmes résidant en Occitanie	Femmes résidant en	
			Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées
		%	%	%
Occitanie	Languedoc-Roussillon	55.33	89.92	9.82
	Midi-Pyrénées	34.80	3.27	76.27
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	4.71	0.11	10.75
	Limousin	0.19	.	0.43
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2.66	4.25	0.57
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	0.65	0.82	0.43
	Rhône-Alpes	0.46	0.49	0.43
Ile-de-France	Ile-de-France	0.93	0.93	0.93
Pays de la Loire	Pays de la Loire	0.09	0.11	0.07
Grand Est	Champagne-Ardenne	0.06	.	0.14
Bretagne	Bretagne	0.03	0.05	.
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	0.03	0.05	.
Guadeloupe	Guadeloupe	0.03	.	0.07
Martinique	Martinique	0.03	.	0.07
Total		100.00	100.00	100.00